

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Désignation du Prestataire

Monsieur Aurélien PAROU Résidence 1 Domaine de la Plaine – 45240 MARCILLY EN VILLETTE,
Tel : 06.08.55.00.21 aurelien.bienetre45@gmail.com

ARTICLE 2 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des prestations (« Les Services ») proposés par Monsieur Aurélien PAROU (« Le Prestataire ») aux Clients professionnels ou non (« Les Clients ou le Client »).

Elles précisent notamment les conditions de paiement et de fourniture des Prestations proposées.

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la prestation et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées. La validation de la commande de la prestation par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

En conséquence, la passation d'une commande soit par téléphone au 06.08.55.00.21 ou par mail à l'adresse suivante : aurelien.bienetre45@gmail.com soit par le formulaire de contact sur le site internet, pour la réalisation d'une prestation proposée au cabinet situé à l'adresse : Résidence 1 Domaine de la Plaine – 45240 MARCILLY EN VILLETTE, ou sur rendez-vous directement chez le client ou en entreprise, emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV. Les CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet et en affichage dans le cabinet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

ARTICLE 3 - Prestations

Conformément à la législation en vigueur, les massages bien-être pratiqués par Monsieur Aurélien PAROU, en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans le contenu ni dans l'objectif, à la pratique de la kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale. Conformément à la loi du 30 avril 1946 et au décret n°60665 du 4 juillet 1960, des articles L489 du décret du 8 octobre 1996, ces « massages bien-être » sont non thérapeutiques, et ne s'apparentent à aucune pratique médicale ni paramédicale.

Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement. Sont également exclues toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Au minimum, le port de sous vêtement est obligatoire, aucun massage nu ne sera réalisé.

Le client déclare informer au préalable Monsieur Aurélien PAROU de son état de santé. En conséquence, le prestataire se réserve le droit de refuser à tout moment, un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage bien-être sur sa personne sans avis médical préalable. Par ailleurs, aucun massage ne sera réalisé sur toutes personnes âgées de moins de 18 ans ou toute femme enceinte.

Monsieur Aurélien PAROU se réserve également le droit d'annuler ou de refuser la réalisation de la prestation à un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une prestation antérieure, ou qui aurait annulé deux précédents rendez-vous sans aucune justification.

Le prestataire n'intervient que sur rendez-vous au cabinet de massage située : Résidence 1 Domaine de la Plaine – 45240 MARCILLY EN VILLETTE. Il peut exceptionnellement se déplacer sur toute l'agglomération orléanaise et ses environs au domicile du client, en entreprise, ou dans tous autres lieux recevant du public (événementiel, salon, marché, congrès...) pour un minimum de 1h30 de présence ou sur acceptation d'un devis par le client professionnel. Dans ce dernier cas, celui-ci s'engage à mettre à disposition un espace dont les conditions d'hygiènes, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'une prestation.

Lors de séances de massages bien-être, le prestataire met à disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire (table de massage, chaise, linge, serviettes, huiles de massage, musique d'accompagnement, produits hygiéniques...).

La séance commence par un échange verbal qui permettra ensemble de faire le point sur la condition et les besoins du client afin de déterminer le massage le plus adapté. Un temps sera laissé au client afin qu'il puisse s'installer. Après avoir vérifié que le client est bien installé, le massage pourra débuter. Le confort et la pudeur du client seront assurés par une couverture et des serviettes de toilette proposées au client. A la fin du massage, un temps sera laissé au client pour qu'il reprenne ses esprits et qu'il se rhabille. Un point sera fait sur le ressenti mutuel et quelques conseils seront prodigués. Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage et le débrief de fin.

ARTICLE 4 - Tarifs

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur la fiche tarifaire du site. Les prix sont exprimés en Euros Hors Taxes – TVA non applicable au titre de l'Article 293 B CGI - et tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur la fiche tarifaire. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de la prestation TTC. Une facture peut être établie par le Prestataire et remise au Client par e-mail dans un délai de 48 heures après les prestations effectuées.

L'achat de carte cadeau au cabinet s'effectue au cabinet de massage ou sur le site internet. Le client a le choix parmi toutes les formules proposées. Une carte cadeau sous format cartonné plastifiée, sous enveloppe sera remise au client. Pour les bons cadeaux commandés sur internet, un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la date de réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalité. Le remboursement sera effectué dans ce cas dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception du paiement du client. Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Monsieur Aurélien PAROU ne pourrait assurer la prestation ou pour raison médicale. Des tarifs promotionnels peuvent être accordés à certaines périodes de l'année. Les réductions consenties au titre d'une publicité s'appliquent sur le tarif normal et non sur le tarif promotionnel en cours. Elles sont valables selon les conditions des offres mises en place. Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de 2 mois après leur établissement. Les devis et les CGV signées par le client valent accord et bon de commande. Le devis et les CGV doivent être accompagnées d'un versement de 30% du montant total indiqué sur le devis. Le versement de cet acompte se fera par chèque ou virement bancaire. Sauf délai de paiement supplémentaire

convenu par accord entre les parties et figurant sur la facture, le solde du paiement s'effectue au comptant le jour de la prestation, par espèces, chèque ou carte bancaire Une facture sera remise au client. En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 10 % du montant de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans qu'un rappel ne soit nécessaire, dès le jour suivant la date limite de règlement.

ARTICLE 5 – Force majeure - Incapacité de travail

La responsabilité de Monsieur Aurélien PAROU ne pourra être engagée si l'exécution du contrat est retardée ou empêchée en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit, du fait de l'autre partie ou d'un tiers ou d'une cause extérieure telle que conflits sociaux, intervention des autorités civiles ou militaires, catastrophes naturelles, incendies, dégâts des eaux, interruption du réseau de télécommunications ou du réseau électriques, ou d'autres cas définis par la jurisprudence rendue par les juridictions françaises.

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident du Prestataire, celui-ci sera en droit de replanifier de nouvelles dates d'intervention en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente du Prestataire, tout type de contrat ou d'engagement avec les clients seront résiliés de plein droit sans qu'il puisse être réclamé au Prestataire une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 30 jours suivant la résiliation du contrat.

ARTICLE 6 – Responsabilité civile et professionnelle

Monsieur Aurélien PAROU a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation. Il est précisé que la responsabilité de Monsieur Aurélien PAROU ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé à Monsieur Aurélien PAROU l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de l'entretien de la première séance visant à l'alerter des contre-indications applicables, ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état personnel.

ARTICLE 7 – Conditions de paiement

Les Services proposés par le Prestataire sont délivrés au Client en contrepartie d'un prix.

Pour une prestation unique ou pour plusieurs séances le prix est payable en totalité et en un seul versement à la fin de chaque prestation.

Aucun acompte n'est exigé lors de la prise de rendez-vous par le Client.

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la prestation par le Client : par cartes bancaires : Cartes Bancaires CB, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires, par chèque bancaire, par prélèvement SEPA, par virement bancaire, en espèces. En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception. Le paiement par carte bancaire est irrévocable. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

ARTICLE 8 – Données personnelles

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la réalisation de la séance et du service confiée au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution de la prestation.

8.A - Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sont les suivantes :

Lors de la commande de la prestation par le Client auprès du Prestataire : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, coordonnées téléphoniques afin de permettre au Prestataire de fixer le rendez-vous.

8.B - Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire.

Le responsable de traitement des données est Aurélien PAROU, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

Limitation du traitement : Les données à caractère personnel ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing. Les données sont couvertes par le secret professionnel du Prestataire. Durée de conservation des données : le Prestataire conserve les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

8.C - Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

ARTICLE 9 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site personnel de Aurélien PAROU, est la propriété de ce dernier et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 – Droit applicable – Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Litiges

Le Client consommateur pourra, en cas de litige résultant de la présente convention, solliciter le recours à un médiateur de la consommation. Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur. « Le différend peut être soumis à un médiateur à la consommation, que vous pouvez identifier sur le site [mediation-conso](https://www.mediation-conso.fr) ».

POUR LES CLIENTS CONSOMMATEURS, TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRÉSENT CONTRAT POURRAIT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT SA VALIDITÉ, SON INTERPRÉTATION, SON EXÉCUTION, SA RÉSILIATION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPÉTENTS DANS LES CONDITIONS DU DROIT DE LA CONSOMMATION. EN CAS DE LITIGE, LE TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÈANS SERA EXCLUSIVEMENT COMPÉTENT.

Signature du Client